

Autour de l'école

Lettre d'information n°1



Ce qui va changer à la rentrée de septembre 2014 !

La réforme des rythmes éducatifs

A partir du 2 septembre 2014, tous les élèves de Villeneuve-Tolosane bénéficieront de nouveaux horaires à l'école. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4, pour des temps d'apprentissage plus réguliers. La réforme des rythmes éducatifs préconise une approche globale de la semaine de l'enfant prenant en compte la nature des trois temps qui la composent : les temps familiaux, les temps scolaires et les temps sociaux passés en dehors de la famille et de l'école (temps sportif, artistique, culturel, récréatif).

L'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT)

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, Villeneuve-Tolosane s'est engagée dans l'élaboration d'un PEDT. Faciliter l'acquisition par tous les enfants des apprentissages fondamentaux, favoriser leur épanouissement personnel, les accompagner vers la citoyenneté, sont les objectifs de la communauté éducative villeneuvoise. S'appuyant sur les ressources locales, fédérant les partenariats, le PEDT crée les synergies favorables à la mise en cohérence et aux continuités éducatives entre projets des écoles et activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ainsi, le PEDT vient structurer et renforcer la complémentarité des dispositifs péri et extrascolaires accueillant les enfants sur toute la semaine : Aide Personnalisée Complémentaire (APC), études surveillées, Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (CLAS), aide aux leçons, Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE), centre de loisirs.



Les nouveaux horaires du temps scolaire

A partir du 2 septembre, les écoles fonctionneront sur un nouveau rythme (classe le mercredi matin) et de nouveaux horaires :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-16h15**
- **Mercredi : 9h-12h**

Ce qui change à la rentrée dans le temps périscolaire

- Allongement de la séquence ALAE du soir de 16h15 à 18h30
- Ouverture d'un ALAE le mercredi matin dans les 4 écoles (7h30 à 8h50)
- Mise en place d'une restauration scolaire le mercredi de 12h à 13h30



La nouvelle organisation de L'ALAE du soir

La séquence ALAE du soir évolue et se compose désormais de 3 temps :

- **Une pause récréative**, dès la sortie de classe jusqu'à 16h45, qui permet à tous les enfants inscrits à l'ALAE du soir de prendre le goûter (fourni par les parents) et de disposer d'un moment de détente. **Ouverture de l'accueil aux familles à 16h45.**
- **Un accueil de loisirs en activités libres**, de 16h45 à 18h30, permettant le départ échelonné des enfants tout en leur proposant des activités ludiques et de détente.
- **Des ateliers éducatifs**, de 16h45 à 18h00, favorisant la découverte des pratiques sportives, culturelles, scientifiques ou citoyennes. Ces ateliers, organisés par cycle (ex. : tous les lundis pendant 6 semaines), peuvent être pratiqués dans ou en dehors de l'école. Ils nécessitent une inscription préalable de l'enfant auprès des animateurs avec accord des parents. A partir de 18h00, l'enfant retrouve l'accueil de loisirs en activités libres au sein de son école. **Les enfants ne peuvent pas quitter l'atelier avant son terme (18h).**

Sur chaque temps périscolaire, les équipes d'animation veillent à respecter le rythme de l'enfant pour lui permettre de mieux vivre les moments de transition entre la famille et l'école.

Une restauration scolaire pour tous les enfants le mercredi

Un service de restauration scolaire est mis en place le mercredi de 12h00 à 13h30 pour les enfants des 4 écoles (comme pour les autres jours de la semaine). A 13h30, les parents viennent chercher leurs enfants sur chaque école.

Les enfants inscrits au centre de loisirs pour l'après-midi, y sont conduits en bus dès la fin du repas.



Une nouvelle tarification du temps périscolaire

Les nouveaux horaires du temps périscolaire pour l'ALAE du soir (16h15-18h30) et pour le repas scolaire du mercredi midi (12h00-13h30) entraînent une modification des tarifs actuels.

	Tarifs				
prix de la séquence	D	C	B	A	Non résident
ALAE du soir	0,23 €	0,27 €	0,34 €	0,41 €	0,45 €
Accueil périscolaire du mercredi midi	0,09 €	0,09 €	0,12 €	0,15 €	0,18 €

Les tarifs des autres temps périscolaires sont inchangés.

Un transport scolaire pour le mercredi

Organisé par le Conseil Général de la Haute-Garonne, les circuits de transport scolaire fonctionnent tous les jours scolaires : le matin et le soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; le matin et à midi le mercredi.

Horaires de départ des bus en fin de journée scolaire

Bécane (maternelle et élémentaire)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h15

Mercredi : 12h05

Ravel (maternelle et élémentaire)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h25

Mercredi : 12h15

Afin de pouvoir être pris en charge par les animateurs dès 16h15 à la sortie de la classe et jusqu'au départ du bus, les enfants utilisant le transport scolaire doivent être obligatoirement inscrits à l'ALAE du soir. Cet accueil sur l'ALAE fait l'objet d'une facturation.

Le centre de loisirs pour les mercredis scolaires

A partir de la rentrée scolaire 2014, les enfants sont accueillis au centre de loisirs dès 13h30, uniquement en après-midi sans repas. Les enfants inscrits au centre de loisirs qui sont présents lors du repas scolaire, sont pris en charge sur place dès la fin du repas et conduits en bus au centre de loisirs.

APC, études surveillées, CLAS, aide aux leçons

Pour tout renseignement sur ces dispositifs d'aide et de soutien aux élèves, contacter les enseignants.

Les contacts utiles

Comment contacter mon école ?

École maternelle Maurice Ravel : ☎ 05 61 92 07 92

École élémentaire Maurice Ravel : ☎ 05 61 92 06 38

Ecole maternelle Fernand Bécane : ☎ 05 61 92 33 75

École élémentaire Fernand Bécane : ☎ 05 61 92 30 86



Comment contacter l'ALAE pendant le temps périscolaire ?

ALAE maternelle Ravel : ☎ 07 81 91 10 75

ALAE élémentaire Ravel : ☎ 06 76 72 34 95

ALAE maternelle Bécane : ☎ 07 81 65 67 84

ALAE élémentaire Bécane : ☎ 06 07 21 90 81

Coordination des ALAE : ☎ Norbert Coutisson 06 28 96 08 00

Pour nous joindre

Guichet unique de la mairie : 05 62 20 77 20 ou mairie@villeneuve-tolosane.fr

Retrouver toutes ces informations et l'actualité de la commune sur le site internet www.villeneuve-tolosane.fr ou sur la lettre d'information.

Dans notre prochain numéro...

Une présentation des ateliers éducatifs de l'ALAE du soir et des dispositifs d'aide et de soutien aux élèves : APC, études surveillées, CLAS, aide aux leçons.

Nous souhaitons de bonnes vacances aux enfants !